

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREUIL LE SEC

Séance du 26 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Breuil le Sec, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur DUPUIS Denis, Maire.

PRÉSENTS : Mr DUPUIS Denis - Mmes ALLIEL Michelle - BOURACHOT Sarah - BROCHOT Marie-Christine- CRONIER Aïcha - DAUVIN Marie-Laure – PELTIER Francine - QUARCIA Janine. Mrs BEDONSKI Laurent - BRIOT Christophe - CALVEZ Christophe - CARON Jean-Luc - LEGRAND Kévin - MAILLET Bernard - ROGER Laurent - THOMASSIN Patrick - TRIBOLET Gérard - VASSEUR Denis - VERNET Bruno.

ABSENT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :

Monsieur SAUVET Jean-Marie pouvoir à Monsieur DUPUIS Denis
Monsieur FRANQUET Aurélien pouvoir à Monsieur LEGRAND Kévin
Madame HUGUENIN Catherine pouvoir à Madame BROCHOT Marie-Christine

ABSENTE EXCUSÉE SANS POUVOIR : Madame Alix JUSSEAUME

ABSENTS : néant

Secrétaire de séance : Madame CRONIER Aïcha

Nomination d'un secrétaire de séance : Vu le CGCT, à l'unanimité des membres présents, Madame CRONIER Aïcha est désignée secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 5 février 2025 est approuvé, à l'unanimité des membres présents,

1. FINANCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 :

LIBELLÉ		DEMANDE ASSOCIATION 2025	DÉCISION CONSEIL MUNICIPAL	DÉTAIL VOTE : P=Pour/A=Abstention/ C=Contre
1	Coop, mater 85*30 élèves + 5 élèves	2 700	2 700	P = 22 C = 0 A = 0
2	Coop, prim 153*30 élèves + 5 élèves	4 740	4 740	P = 22 C = 0 A = 0

3	APEBS	1 600	1 600	P = 21 C = 0 A = 1
4	BREUIL LOISIRS ET FETES	17 500	17 500	P = 22 C = 0 A = 0
5	COSM de BLS	4 984	5 000	P = 22 C = 0 A = 0
6	Union des cheveux blancs	2 500	2 500	P = 21 Mme Quarcia ne participe pas au vote C = 0 / A = 0
7	Breuil en couleurs	1 000	1 000	P = 22 C = 0 A = 0
8	Mains et merveilles	500	500	P = 22 C = 0 A = 0
9	Jardins familiaux	400	400	P = 22 C = 0 A = 0
10	Fitdanse BLS	4 000	4 000	P = 22 C = 0 A = 0
11	Tennis club de BLS	5 000	5 000	P = 21 M. DUPUIS ne participe pas au vote C = 0 / A = 0
12	US BLS (football)	18 000	18 000	P = 21 C = 0 A = 1
13	ACPBS (Pêche)	3 000	-	P = 22 pour la réparation du chalet ou achat au max de 3000 € par la commune
14	Restos du cœur	2 000	2 000	P = 22 C = A =
15	Asso Ressources	3 500	-	P = 19 Pas de subvention car pas asso à but non lucratif C = 0 A = 3
16	Cent pour un Toit	300	300	P = 22 C = A =
17	Association Soins Palliatifs : ASP Oise	200	200	P = 12 C = 4 A = 6

18	Amicale sportive des Sapeurs Pompiers	300	300	P = 19 C = 3 A = 0
19	Gym danse (zumba)	500	500	P = 15 C = 5 A = 2
20	Clermont club Rugby	500	500	P = 21 M. Bedonski ne participe pas au vote C = A =
21	Entente pongiste du Clermontois	300	300	P = 22 C = A =
22	Judo Clermontois	500	400	P = 22 C = A =
23	Verticale Clermontoise	300	200	P = 16 pour donner une subvention <hr/> P = 17 C = 4 A = 1
24	Secours catholique	200	200	P = 22 C = A =
25	Secours Populaire	500	500	P = 22 C = A =
26	France alzheimer	200	200	P = 22 C = A =
27	UNAPEI (APEI)	NON PRECISE	-	P = 22 C = A =
28	ENVOL	SELON MOYENS	200	P = 22 C = A =
29	Le Fil d'Ariane	NON PRECISE	100	P = 22 C = A =
TOTAUX		75 224	68 840	

2. QUESTIONS DIVERSES :

Rappel des évènements à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

Le Secrétaire de Séance

Aïcha CRONIER



Le Maire

Denis DUPUIS